

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

Date 4-11-24

LIVRAISON N°

36

EXPÉDITEUR
SFACS - industrie

DESTINATAIRE
MGEN
St Thomas en Royan

Réf. Commande : _____ Emballages : _____ Port : _____
Mode d'expédition : _____
Conditions de paiement : _____

Code monnaie ISO
| |

1		sur Compresseur RS PRO 75 N° 905079	
2		19867h	
3		- Remplacement du filtre séparateur	
4		- vérification de la Respiration d'huile	
5		- retarder d'unct différé à 180s	
6		- Garantie	
7			
8			
9		sur sècheur RKT CQ 105	
10		- changer sable de temps d'Affchap Temp	
11			
12		essai ok. Mo + depl 14.30	
13		Pres Krs	
14		finition de Sable	
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			

Reçu les marchandises ci-dessus en bon état
A _____ le _____
Signature 